



ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU

Vu pour être annexé à la  
délibération du Conseil Municipal  
le 11 juillet 2024  
Le Maire,  
Gwenn Le Nay

Echelle : 1/12 500



**Légende**

- Cours d'eau busé
- Cours d'eau
- Plans d'eau
- Bois humide
- Bordure humide
- Friche humide
- Jardin, parc ou zone urbanisée
- Magnocarpiète
- Mégaphorbiaie
- Plantation
- Prairie humide
- Prairie humide améliorée ou culture
- Roselière non saumâtre
- Source

0 250 500 m